

# Le chien n'est pas un animal captif !



Depuis peu l'on voit apparaître un nouveau courant dans la psychologie du chien domestique, prétendant que la hiérarchie qu'il forme avec l'homme n'existe pas. Les défenseurs de ce courant s'appuient notamment sur l'hypothèse que le chien est un animal captif pour expliquer leur point de vue.

## Définition de captivité

Selon le Larousse, la captivité est « un état de prisonnier, de quelqu'un qui est retenu en prison, dans un camp, etc. ». Pour Wikipédia, le terme captivité désigne une « privation de liberté, un esclavage ». Quant au terme captif, le Larousse le définit comme « qui est prisonnier, asservi, privé de liberté », ou encore « se dit d'un animal enfermé dans une cage, retenu dans un zoo ». Pour Wikipédia le même mot se traduit par « à qui on ne laisse aucune liberté ». S'il est donc nécessaire de rappeler la définition de certains mots de notre langue française, on comprendra que le terme captif désigne le fait d'être enfermé, de ne pouvoir s'échapper. Notre chien domestique répond-il à cette définition ? Bien sûr que non ! Sauf quelques malheureux cas individuels qui sont réellement enfermés dans un chenil, la grande majorité de nos chiens ne l'est pas. Nous ne pouvons donc désigner cette espèce de captive !

## Le chien domestique, une espèce à part entière

Le chien domestique n'est pas un animal sauvage que l'on a capturé pour l'enfermer dans nos maisons. Il s'agit d'une espèce créée par l'homme il y a plus de 15000 ans du fait du croisement entre différents canidés sauvages dont on discute encore aujourd'hui de leur nature. On soupçonne bien entendu que l'un d'entre eux soit le loup, mais ce qui est sûr, c'est que l'homme préhistorique a déjà participé à la création de l'espèce que l'on connaît aujourd'hui. Le chien domestique est donc une nouvelle espèce, dont la création par l'homme s'est faite sur plusieurs milliers d'années, et continue encore aujourd'hui, puisque l'on ne cesse de créer de nouvelles races au sein de cette espèce. Il ne s'agit en tout cas pas d'une espèce sauvage capturée et domestiquée aujourd'hui. D'ailleurs même au début de sa domestication, on sait aujourd'hui que l'homme n'a pas *capturé* cette espèce sauvage. Il s'est associé à elle afin qu'ils puissent renforcer mutuellement leur technique de chasse et donc leur nombre de prises. Ils se sont rapprochés parce qu'ils en ont trouvé tous deux un intérêt. En d'autres mots, le chien domestique *vient* d'une ou plusieurs espèces sauvages qui ont été

domestiquées à l'époque, mais il est aujourd'hui une espèce à part entière. C'est pourquoi on l'appelle « chien domestique » et non « chien domestiqué » ! Le cas de cette espèce est donc un peu particulier.

### **Domestique n'est pas captif !**

Selon Wikipédia, « la domestication d'une espèce, animale ou végétale, est l'acquisition, la perte ou le développement de caractères morphologiques, physiologiques ou comportementaux nouveaux et héréditaires, résultant d'une interaction prolongée, d'un contrôle voire d'une sélection délibérée de la part des communautés humaines ». En d'autres termes, domestiquer un animal, c'est le « modifier », sur des critères physiques ou psychologiques de par son contact avec l'homme. Nous avons donc bien domestiqué l'animal qui est à l'origine du chien, puisque notre empreinte sur lui a été jusqu'à la création d'une nouvelle espèce, n'existant initialement pas à l'état sauvage. Et nous avons donné le nom « chien domestique » à cette nouvelle espèce. Ce qu'il convient par contre de bien comprendre, c'est que la domestication n'a rien à voir avec la captivité ! Un animal sauvage domestiqué n'est justement plus sauvage, puisqu'il ne vit plus dans la nature, mais avec l'homme. Mais il n'est pas captif pour autant ! Par contre, un animal sauvage captif reste sauvage, mais est enfermé ! Il s'agit de deux choses totalement différentes.

### **Le chien n'est pas enfermé**

Au vu de ce que l'on vient de voir, il semble évident que le chien n'est pas un animal captif. Il n'est pas enfermé, ni esclave, ni privé de liberté. Certains malheureux individus, oui, comme nous l'avons vu, mais fort heureusement la plupart ne le sont pas. Un chien à qui l'on a appris à marcher sans laisse est libre. Il a l'occasion de partir s'il le souhaite, mais il choisit de rester près de son maître. Il n'est donc pas captif ! Ceux qui sont constamment attachés en laisse, si on les détache, partiront peut-être vagabonder quelques heures, pour certains, trop heureux de connaître enfin cette joie de ne pas être attachés, mais ils reviendront toujours près de leur propriétaire, par choix. Un chien domestique ne peut pas vivre sans un maître humain. Il peut *survivre*, mais cela ne correspond pas à sa nature. Il arrivera à se nourrir et à trouver où dormir, mais dès qu'il en aura la possibilité, il cherchera à se faire adopter par l'un ou l'autre passant.



Que dire de ces malheureux abandonnés sur une aire d'autoroute ou dans un bois ? Les envie-t-on parce qu'ils retrouvent enfin la liberté ? Eux qui étaient privés de liberté lorsqu'ils avaient un maître ? Non, on les plaint parce qu'ils se retrouvent tout seuls, parce qu'ils n'ont plus de propriétaire, de groupe social. Nous sommes donc tous conscients, quelque part, que le chien n'est pas captif. Il souhaite,

par libre choix, vivre aux côtés de l'homme, parce que c'est sa nature profonde, parce que c'est son environnement naturel. Nous parlons bien ici de *l'espèce* chien domestique, pas de l'individu. Car, bien sûr, comme pour l'homme, bien que l'espèce soit libre, non captive, il existe des individus, au sein de cette espèce, qui sont captifs, enfermés. Tel est le cas des prisonniers. De même, on connaît tous de pauvres individus canins privés de liberté, parce qu'enfermés dans un chenil, dans un refuge ou constamment attachés en laisse. Mais cela n'en fait pas une *espèce* captive !

**Julie Willems**  
**Comportementaliste animalier**  
**[www.juliewillems.be](http://www.juliewillems.be)**